



Ville de  
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES  
ALPES-MARITIMES  
-----  
ARRONDISSEMENT DE NICE  
-----  
MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	15
votants	18

Le lundi 22 avril 2024 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 17 avril 2024

### DELIBERATION N° 98/2024

**PRÉSENTS :** Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Isabelle SAUVE, Paul REY, Julia BONNET, Francis FRECOURT, Renaud LEFEBVRE, Jean-Louis TAYLOR, Marie-Noëlle GISBERT, Colette BENOUAHAB, André IPERT, Danielle GASTALDI.

### OBJET :

Demande de subvention  
pour l'étude  
d'aménagement du secteur  
gare dans le cadre du  
programme « Petites Villes  
de Demain »

**ABSENTS :** Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Jérôme BOUERI, Michel BRAUN.

**ONT DONNÉ POUVOIR :** Herbert WOLFERS à Sébastien OLHARAN, Jérôme BOUERI à Audrey ROSSI, Michel BRAUN à André IPERT.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Paul REY

Rapporteur : Audrey ROSSI

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Audrey ROSSI, 1<sup>ère</sup> Adjointe.

Madame Audrey ROSSI explique que la Commune souhaite se doter d'un outil de programmation urbaine complémentaire à son plan guide, sur le secteur de la Gare. La visée prospective attendue est une projection à 15 ans pour les grandes orientations et un focus opérationnel sur les 5 prochaines années dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Dans le cadre de ce projet, la Commune souhaite :

- Installer de nouvelles activités économiques et des équipements culturels,
- Construire un centre technique municipal,
- Créer un pôle oléicole ainsi qu'une infrastructure de transformation et de vente de produits agricoles,
- Créer un tiers-lieu dans un ancien bâtiment SNCF,
- Aménager des jalonnements piétons et sécuriser les dessertes routières.

L'étude d'aménagement du secteur de la Gare consiste donc à structurer une vision d'ensemble avec un diagnostic et une analyse fonctionnelle du secteur, élaborer un schéma directeur de programmation d'échelle ville et élaboration d'une stratégie d'aménagement.

Le montant de cette étude d'aménagement est de 86 192,50 € HT.

**Madame Audrey ROSSI** présente le plan de financement, joint à la présente délibération, et sollicite l'aide de la Banque des Territoires à hauteur de 50% du montant total HT, et l'aide du Département, dans le cadre de l'aide à la valorisation des villages, à hauteur de 30% du montant total HT, afin de financer cette opération.

**Le Conseil Municipal**, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

**APPROUVE** la demande de de subventions à la Banque des Territoires et au Département pour l'étude d'aménagement du secteur gare dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

**APPROUVE** le plan de financement.

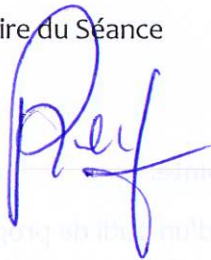
**AUTORISE Monsieur le Maire** à lancer cette opération et à signer tout document relatif à cette étude d'aménagement.

**INDIQUE** que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2024 en section investissement aux chapitre et article correspondants.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance

Paul REY




Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

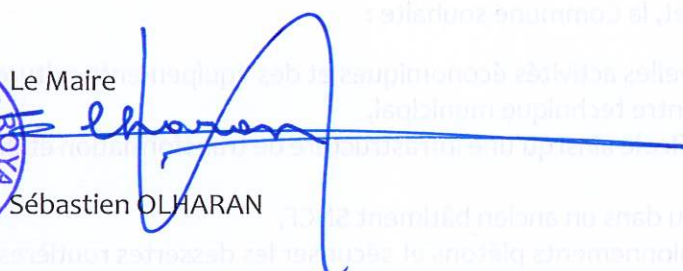


Délibération rendue exécutoire par publication  
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN





Ville de  
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : ETUDE D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DE LA GARE

**DEPENSE :**

Montant 86 192,50 € HT

**RECETTES :**

BANQUE DES TERRITOIRES 50% 43 096,25 €  
DEPARTEMENT 30% 25 857,75 €  
(Dans le cadre de l'aide à la valorisation des villages)  
PART COMMUNE 17 238,50 €

TOTAL TTC : 103 431 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 22/04/2024



Maire,

Sebastien OLHARAN